



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



1^{ère} Session du Groupe bilatéral de travail

Entre d'une part,

La COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Et d'autre part

La PALESTINE

PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-23

Bruxelles, les 20 et 21 mai 2019

TABLE DES MATIERES

PROCES-VERBAL

ANNEXE 1 : COMPOSITION DES DELEGATIONS

ANNEXE 2 : ETAT DES COOPERATIONS WB AVEC LA PALESTINE

ANNEXE 3 : PROGRAMME DE TRAVAIL 2019 – 2023

ANNEXE 4 : DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

Handwritten signature and scribble.

PROCES-VERBAL DE LA 1^{ère} SESSION DU GROUPE BILATÉRAL DE TRAVAIL

PREAMBULE

Un accord de coopération entre la Communauté française de Belgique (ci-après appelée Fédération Wallonie-Bruxelles), la Région wallonne et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) agissant pour le compte de l'Autorité palestinienne, a été signé le 29 janvier 2001.

Cet accord, portant sur l'ensemble des compétences communautaires et régionales, a fait l'objet d'une ratification par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en février 2018.

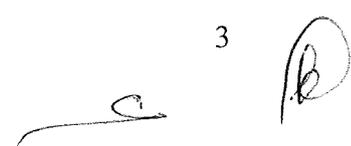
Depuis bientôt 20 ans, la volonté de la Fédération Wallonie-Bruxelles est restée manifeste quant à la nécessité de renforcer cette coopération et dans le souci de contribuer, aux travers d'activités culturelles et sociales, à l'amélioration des conditions de vie d'une population de plus en plus isolée du monde extérieur. Le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles a tenu, comme annoncé dans la 3^e *Note de Politique internationale*, à se rendre en Palestine pour marquer sa volonté d'inscrire dans un cadre de coopération stable et pérenne. Au terme de cette mission, une *Déclaration d'intention* a été signée avec le Ministre palestinien des Affaires étrangères. Cette Déclaration a permis de mettre en œuvre, de manière concrète, la coopération avec la Palestine et de constituer la base juridique favorisant.

L'axe prioritaire pour ce premier *Groupe bilatéral de travail* est la question du droit des enfants. Cette première session s'est tenue, les 20 et 21 mai 2019, sous la co-présidence de :

- **Mme Pascale DELCOMMINETTE**, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International ;
- &
- **SE M. Abdalrahim ALFARRA**, Ambassadeur de la Palestine auprès de la Belgique et de l'Union européenne

Monsieur Christian CARETTE, Inspecteur général à WBI, a représenté Madame Pascale DELCOMMINETTE pour présider la séance d'ouverture des travaux et a souhaité la bienvenue à Monsieur Abdalrahim Alfarra ainsi qu'aux autres membres de la délégation palestinienne. Il a présenté les membres de sa délégation, dont la liste est jointe en *annexe 1* et le programme proposé par WBI pour les travaux de cette 1^{ère} session de la CMP.

D'emblée, Monsieur Christian Carette a voulu insister sur le fait cela fait plus de 20 ans que la FWB et la Wallonie soutiennent des projets en Palestine ; elle a également regretté que la situation politique de la région n'a pas permis la tenue d'une session conjointe chargée de l'élaboration d'un programme de travail conjoint pour la **coopération bilatérale directe** avant ce mois de mai 2019. Toutefois, elle a souligné le fait que Wallonie-Bruxelles a mené



un certain nombre d'actions significatives et singulièrement autour de trois pôles géographiques : Birzeit ; Ramallah et la région de Bethléem ; auxquels s'ajoute, lorsque c'est possible, une coopération avec la Bande de Gaza.

A titre d'exemple, cette coopération a permis, sur l'année 2018, de soutenir :

- des activités culturelles, pédagogiques et scientifiques développées dans le cadre de la Chaire Darwich ;
- l'École du cirque et le PAC avec leur projet *Asseoir l'espoir* ;
- le récent partenariat entre les Royales Marionnettes et le Yes Theatre ;
- Maison de la Famille - soutien à la crèche de Bethleem par la COCOF ;
- Seingalt asbl - Projet de film « Un divan sur la colline » ;
- Présence et Actions culturelles - Projet théâtral intitulé « Asseoir l'espoir » ;
- Actions in The Meditteraneen asbl (S. Susskind) - Projet d'échanges de jeunes intitulé « Israël-Palestine pour mieux comprendre » ;
- Agence Wallonne du Patrimoine - Restauration immeuble à QUALANDIYA ;
- Music Fund asbl - « La musique comme outil pédagogique ».

Au niveau de la **coopération bilatérale indirecte**, les programmes annuels de (co)financement des ONG et des autres acteurs de solidarité internationale de Wallonie-Bruxelles sont destinés aux partenaires de coopération dont la Palestine. Ces programmes annuels ont touché plus de 50 projets depuis 1998.

La programmation 2017-2021 de l'APEFE vise l'autonomisation des personnes handicapées et de leur famille afin de contribuer au développement inclusif de celles-ci dans la société palestinienne dans des zones défavorisées du Sud de la Palestine. Pour ce faire, il cible l'amélioration de certaines prestations dans le domaine de la santé, de l'éducation et du social au sens large afin que les utilisateurs de ces services puissent profiter d'une meilleure accessibilité et qualité de ceux-ci. Le projet est mené à bien grâce à un partenariat entre l'hôpital *Bethleem Arab Society for Rehabilitation* (BASR) et la Haute Ecole provinciale du Hainaut- Condorcet de la Province de Hainaut.

Le détail de l'état de notre coopération se trouve dans *l'annexe 2*.

Ce que nous avons comme ambition pour le programme de coopération 2019-2023 :

Suite à la ratification de l'Accord de coopération FWB/Palestine au 1^{er} février 2018, le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mené une mission à Jérusalem et en Cisjordanie du 1^{er} au 4 juillet 2018.

Au terme de cette mission, une déclaration d'intention a été signée entre le Ministre des Affaires étrangères de la Palestine et le Ministre-Président de la FWB. Cette Déclaration d'intention constitue désormais la base juridique de la coopération entre la FWB et la Palestine. Elle ambitionne de construire un programme de coopération à cinq ans qui aura, dès sa formulation, un impact évaluable sur le développement humain durable en Palestine et plus particulièrement sur l'avenir des jeunes.

Cela a permis le démarrage officiel du dialogue politique pour la mise en œuvre d'une coopération formelle avec la Palestine pour laquelle nous tenons la première réunion du *Groupe de travail bilatéral*.

SE. Monsieur Abdalrahim ALFARRA a exprimé l'honneur et le plaisir que cela représente pour son Gouvernement, pour son ambassade ici à Bruxelles et pour lui-même de participer à l'inauguration de la première Commission mixte entre son pays et la Fédération Wallonie Bruxelles. Il a fait part de son émotion d'accomplir le travail entamé par son collègue, le défunt Shawki Armeli en 2001. Il a remercié le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que Wallonie-Bruxelles International pour les efforts déployés pour apporter un soutien concret au Peuple palestinien dans plusieurs domaines et pour arriver à ce jour historique pour les Palestiniens.

Les travaux de la 7^e session de la CMP ont ensuite débuté.

Les deux Parties soulignent tout d'abord l'importance de cette 1^{ère} session du *Groupe bilatéral de travail* (GBT) Communauté française de Belgique / Palestine et se sont félicitées de la qualité de leurs relations et du caractère privilégié de leur coopération.

Le *Groupe bilatéral de travail* rappelle ensuite les priorités telles que définies dans la Déclaration d'intention conjointe signée en juillet 2018 à Ramallah :

Les deux Parties y ont convenu de prendre comme prioritaires : **LA JEUNESSE ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE.**

Les autres priorités fixées sont :

- l'éducation permanente ;
- la promotion de la langue française, notamment à travers l'enseignement ;
- la culture (professionnalisation et mobilité des artistes, soutien aux structures culturelles et enseignement artistique) ;
- La coopération interuniversitaire et scientifique ;
- La santé et l'inclusion des personnes portant un handicap et ce, en complémentarité au programme de l'APEFE.

Elles ont souligné la qualité de leurs relations depuis plus de vingt ans et la densité des partenariats qui ont pu s'installer malgré l'absence de ratification de l'Accord de coopération. L'état de la coopération Wallonie-Bruxelles / Palestine est joint en *annexe 2*.

La Commission a également procédé à un échange de vues sur différents secteurs privilégiés de leur coopération :

Fondamentalement, pour le secteur de l'enfance et de la jeunesse, la Commission a pris acte de la mobilisation du **Délégué général aux Droits de l'Enfant** (DGDE) de la FWB et du **Bureau international de la Jeunesse** (BIJ) au profit d'un échange d'expertise et d'un appui aux structures palestiniennes en charge de ce secteur.

Les sujets suivants ont également été abordés par les Parties et reçoivent leur soutien :

- La « Chaire Mahmoud Darwich », créée en 2016 par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'initiative de son Ministre-président Rudy Demotte, la Chaire a pour objectif de perpétuer l'œuvre et la pensée d'un poète majeur du XXI^{ème} siècle, et par-delà, de faire la promotion de la culture contemporaine du monde arabe, dans une perspective de dialogue et d'universalisme. Mahmoud Darwich est considéré comme l'un des plus grands poètes et auteurs arabes contemporains. Son œuvre –

quelque vingt volumes de poésie et sept en prose, comprenant de nombreux articles et entretiens- a été traduite dans une quarantaine de langues. Exil, altérité, perte (et non défaite), nostalgie de l'enfance, mais aussi dialogue, passages, multiplicité; la poésie de Darwich raconte « la Palestine » tout en étant emblématique de la condition humaine universelle. Auteur engagé et libre, fidèle à son identité, et réfractaire à toute identitarisme, Darwich fait de l'écriture un acte de résistance, et à la fois de paix et de dialogue. La journée de lancement officielle de la Chaire, le 25 janvier 2017, a permis de développer une ligne éditoriale sur les thèmes de l'exil, de la dissidence et de la géographie perdue.

- Une initiative conjointe entre le Théâtre de Poche et la ville de Viroinval de soutenir la représentation théâtrale du livre « I Shall No Hate » du Dr.Izzeldin Abuelalsh.
- La restauration de l'immeuble Al Huqqiyya à Qalandiya est le 5^{ème} projet de restauration mené en Palestine dans le cadre d'une collaboration entamée dès 2010 entre WBI, l'Institut wallon du Patrimoine (nouvellement AWAP) et le RIWAQ (ONG palestinienne parfois temporairement associée à d'autres). Depuis lors, se sont concrétisées les restaurations et réaffectations à des fins culturelles et socio-culturelles d'immeubles :
 - o à Birzeit, réaffectation de Hosh El Etem en hébergements ;
 - o à Bethléem, réaffectation de Morcos Nassar Mansion pour Ma'an Lil-Hayat, organisme d'aides aux personnes mentalement et physiquement perturbées par les conflits) ;
 - o à Ramallah, réaffectation de Dar Al Sa'a, maison ottomane, en centre d'expositions ;
 - o à Gaza-Deir El Balah, réaffectation du monastère El Khader - El Deir en bibliothèque pour les enfants de Nawa for Culture and Arts Association.

Ces chantiers se sont déroulés tout en assurant la formation d'artisans et d'hommes de métier, ainsi que l'échange de formateurs AWAP et d'architectes des ONG de Palestine.

- La tenue en octobre prochain du Forum international des travailleurs sociaux de rue, « Paroles de rue », organisé par l'asbl Dynamo International du 26 au 30 octobre 2020 à Bruxelles.
- Le projet de l'asbl « Maison de la Famille » qui reçoit le soutien de la Commission communautaire française et la Ville de Bethléem, consiste principalement à apporter une aide à la crèche de Bethléem, ainsi qu'aux femmes et aux enfants victimes de maltraitance et de violence familiale. Le projet de l'Association a débuté en 2002 et depuis, chaque année, elle apporte son soutien à la crèche par l'envoi de formateurs, de médiateurs, de stagiaires dernière année en travail social et/ou infirmier, de matériel, de médicaments, ...
- La Ville de Liège et son partenariat avec la municipalité de Ramallah. Nous soutiendrons la tenue de la 1^{ère} édition du Festival des Lumières, en 2019, par l'échange de compétences entre les deux villes.



PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2023

La question des droits des enfants et des jeunes et particulièrement de ceux qui sont retenus en détention ou qui l'ont été, constitue un problème très sensible pour le peuple palestinien et représente une condition clé pour un règlement permanent du conflit.

A travers ce programme de travail, nous voulons soutenir les opérateurs des deux Parties afin de renforcer la résilience de la population civile et la reconnaissance de ses droits. Améliorer l'accès des Palestiniens aux droits en renforçant la capacité de la société civile à influencer les changements aux niveaux national et international, grâce à un programme fondé sur les droits et sur leur plaidoyer.

Nous nous inscrivons dans la contribution à la réalisation du 16^e ODD (Paix, justice et institutions fortes), à savoir « *promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* »

Nous nous alignons également, sur le 3^e Objectif stratégique commun du Cadre stratégique commun (*Joint Strategic Framework - "Revised version" August 2017*) établi par une majorité des acteurs belges de la coopération, à savoir « *améliorer l'accès des Palestiniens aux droits en renforçant la capacité de la société civile à influencer les changements aux niveaux national et international, grâce à un programme fondé sur les droits* » avec des contributions spécifiques orientée sur les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les OSC locales et leur sensibilisation du public au droit international humanitaire, aux droits de l'homme et à la démocratie.
- Renforcer les organisations de la société civile locales afin d'intensifier leurs efforts de plaidoyer auprès des institutions européennes et des États membres, en promouvant le respect du droit international et en atténuant l'influence des voix pro-Israéliennes.
- Renforcer et unifier la coopération entre les OSC locales et entre les OSC locales et les OSC internationales ayant une expertise dans les domaines du plaidoyer, de l'assistance juridique, de la gouvernance et des approches du développement et de la démocratie fondées sur les droits.
- Stimuler le rajeunissement et la participation des femmes aux organisations de la société civile, promouvoir leur mise en réseau et habiliter les jeunes et les femmes à prendre part aux processus de prise de décision et défendre leurs droits civils et socio-économiques.

L'absence de changement significatif dans l'environnement politique interne et externe de la Palestine a profondément entravé les efforts de développement et les actions visant à atténuer l'impact de la crise sur la population civile palestinienne.

Eu égard à ces difficultés, les organisations de la société civile jouent toujours un rôle crucial dans la fourniture de services de base dans un large éventail de secteurs et singulièrement ceux qui visent les enfants et les jeunes.

C'est pour cette raison que les Parties ont souhaité que la question des droits des enfants prenne une place importante dans le premier programme de travail.

Tenant compte des souhaits émis formellement par la Partie palestinienne, des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'expertise mobilisable pour cet axe stratégique, les Parties conviennent des priorités suivantes pour le présent programme de travail.

Le Programme visera à :

- participer à la lutte contre la pauvreté, à la diversification des activités économiques, à l'innovation et au développement des chaînes de valeurs ;
- soutenir les projets décentralisés et la réplication de résultats déjà obtenus à d'autres régions du pays ;
- concourir à la création ou au renforcement de pôles d'excellences structurants susceptibles d'un rayonnement tant national que régional, favorisant, par-là, la recherche, les pratiques innovantes ;
- participer au renforcement des capacités de certains services publics.

La priorité ENFANCE & JEUNESSE a été traduite en un Programme de travail articulé sur l'axe stratégique et repris sous forme de fiches qui se trouvent en *annexe 4*.

Les Parties conviennent donc de retenir ce Programme de Travail 2019-2023.

Les dispositions générales et financières en matière de bourses de doctorat, de spécialisation, de recherche, de stage professionnel, Sud/Sud ainsi qu'en matière de missions de courte durée figurent en *annexe 5*.

Le programme de travail 2019-2023 étant arrêté, les deux Parties conviennent également de favoriser une coopération de proximité et une évaluation annuelle de l'atteinte des résultats.

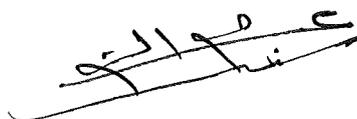
Fait à Bruxelles, le 21 mai 2019, en deux exemplaires originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour le Gouvernement de la
Communauté française de Belgique,



Madame Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale de WBI

Pour le Gouvernement de la Palestine,



Monsieur Abdalrahim ALFARRA
Ambassadeur